2026/036

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500648-20260605-2026_036-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de La Chapelle de Brain

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Commune de La Chapelle de Brain
Le : 05/06/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 5 Juin à 19:15, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle de Brain s'est réuni à la Mairie de La Chapelle-de-Brain, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORISOT Yohann, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/06/2026.

Présents : M. MORISOT Yohann, Maire, Mmes : FONTAINE VILLERIO Virginie, GAUVIN-GEFFLOT Emilie, GUEMENE Laurence, LEFEVRE Marie-Christine, MARTEL Jeannick, MEHA Déborah, MOREL-SOGLIUZZO Nathalie, MM : BISSON Benoit, KERAVEL Bruno, MOUROUX Grégoire, RANDONNET Sébastien

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme HEUZÉ Céline à Mme LEFEVRE Marie-Christine, MM : DANET Tony à M. MORISOT Yohann, DAVAL Rodolphe à M. RANDONNET Sébastien

A été nommé(e) secrétaire : Mme GAUVIN-GEFFLOT Emilie

2026/036 – Sénatoriales : élection des titulaires et des suppléants

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 19 heures 15.

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M.le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

M et Mme LEFEVRE Marie-Christine, KERAVEL Bruno,

M et Mme MOUROUX Grégoire, MOREL-SOGLIUZZO Nathalie.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

2026/036

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500648-20260605-2026_036-DE

b) Liste déposée et enregistrée

Liste : UNIS POUR LA CHAPELLE-DE-BRAIN : MM. MORISOT Yohann, LEFEVRE Marie-Christine, RANDONNET Sébastien, GAUVIN-GEFFLOT Emilie, KERAVEL Bruno, MARTEL Jeannick.

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

c) Élection des délégués titulaires et suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

- ***liste UNIS POUR LA CHAPELLE-DE-BRAIN*** : 15 voix

Ainsi, les 6 sièges ont été attribués

M.le maire proclame les résultats définitifs :

Liste UNIS POUR LA CHAPELLE-DE-BRAIN : 6 sièges

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 08/06/2026

Le Maire
Yohann MORISOT

Secrétaire de séance
Mme GAUVIN-GEFFLOT Emilie

Publicité des actes de la commune par publication papier le